

## **Compte-rendu de la rencontre avec l'UDAF**

**18/12/2017**

**UDAF** : Nicolas BODAIRE, chargé du développement associatif, Marie-Josée BALDUCCHI, présidente

**ASAMLA** : Colette, Cédric

- **La réunion avait pour but de se connaître au-delà des interventions que l'on peut effectuer chez eux dans le cadre des tutelles**

-L'UDAF est l'union départementale des associations familiales. Elle est rattachée à l'UNAF qui est inscrite au Code de l'action Sociale et de la Famille.

Elle regroupe une centaine d'associations en Loire-Atlantique, via différentes activités comme le service d'accompagnement social, et familial, l'accompagnement dans le logement. Plusieurs des associations qu'elle fédère sont adhérentes à l'ASAMLA.

Elle a une mission de mise en réseau et peut agir sur des thématiques communes à l'ensemble des associations qu'elle fédère.

Nous avons échangé sur la place et le rôle de chacune de nos structures sur les thématiques liées à l'immigration et plus largement sur la difficulté partagée de ne pas être repéré que comme des « services » mais bien des associations à part entière.

Nous avons convenu que nous pouvions nous appuyer sur différents éléments : du côté de l'UDAF, la structure pourrait nous servir de relais notamment sur les questions de communication quand nous faisons des actions collectives dans les quartiers.

De l'autre, nous pourrions les nourrir d'éléments de réflexion et de contextualisation sur les questions migratoires d'aujourd'hui.